



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL DISTRICT TERRIEN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR RONCHIN, LE LUNDI 14 JANVIER 2008 A 18 H 30.

Présents: MM. CATTELLE Alain, BOUCHENDHOMME Michel, DAUPHIN Patrick,
HOCHARD Didier, LEBEAU Michel, MAILLARD Gilbert, SMAGUE Bernard.

Excusés: Mme MOREAU Nadine,
MM. ETIENNE Christophe, HOUDAER René, WAESSEM Thierry.

Le Président remercie les nombreux clubs ayant adressé leurs vœux au District.
Les membres du CD se joignent à lui pour adresser les leurs de réussite, santé et joie dans le basket à tous les licenciés des clubs du District.

Commission Récompenses :

M. CATTELLE indique qu'un courrier va être adressé sous peu, par le CDNBB, aux clubs.
Les demandes doivent être impérativement adressées au District pour le 22 février 2008.
La Commission traitera les demandes reçues et devra transmettre au CDNBB les propositions de récompense Fédérale et Départementale pour le 15 mars.

Commission Sportive :

Michel LEBEAU n'a pas de problème particulier à soulever.

Commission Coupe Vercaemer :

Les premiers tours ont eu lieu sans problème majeur.

Commission Terrien Info :

M. SMAGUE remercie les clubs qui lui transmettent des informations sur la vie de leur association et rappelle que les colonnes de Terrien Info leur sont ouvertes.
Des articles techniques pratiques seront repris dans Terrien Info pour donner des outils à ceux qui le désiraient.

Commission Arbitres, Marqueurs, Chronométrateurs :

ARBITRES:

M. HOCHARD signale rencontrer de gros problèmes avec les désignations. En effet, il constate un manque d'arbitres qui entraîne des rencontres sans possibilité d'arbitre désigné.
Il note que 95 % des arbitres ont un planning, ce qui ne facilite pas son travail.
D'autre part, certains arbitres sont indisponibles le samedi et jouent le dimanche, comment les désigner ?
Ce dimanche 13, il manquait 47 officiels pour couvrir toutes les rencontres et donc 13 rencontres n'étaient pas couvertes avec au moins un arbitre.

M. CATTELLE rappelle qu'il n'est pas question d'interdire aux arbitres jouer dans leur club. Toutefois, il n'est pas envisageable que des arbitres non désignables puissent être pris en compte au titre de la Charte d'Arbitrage.

Il conviendra de préciser ces notions afin de permettre au répartiteur de couvrir toutes les rencontres ou, du moins, une grande majorité d'entre elles.

Pour terminer, M. HOCHARD se félicite de constater qu'il y a de moins en moins de retours de convocation et peu d'absences.

De plus, il constate que de plus en plus d'arbitres régionaux le contactent lorsqu'ils ne sont pas désignés en Championnat Régional, ce qui constitue un bonus appréciable.

Il rappelle également aux arbitres qu'ils doivent consulter le site FFBB le samedi matin, avec leur code personnel, afin de vérifier leurs désignations du week-end.

FORMATION :

Suite à l'étude de la Charte d'Arbitrage par le CDNBB, les clubs qui ne seraient pas en règle en ont été avisés par courrier.

Afin de leur permettre de se mettre en conformité, une formation débutera le 18 janvier.

Au jour d'aujourd'hui, 35 candidatures ont déjà été enregistrées.

OBSERVATIONS :

Les observations ont été reprises par M. Olivier DERUWEZ qui en gère les désignations et le suivi.

M. CATTELLE indique que celui-ci rencontre des difficultés pour assurer les désignations d'observateurs ne recevant que tard la liste des arbitres désignés.

Il ajoute que la priorité demeure l'observation des jeunes arbitres débutants et que la formation doit être l'affaire de tous, rappelant aux participants, cadres et accompagnateurs, que ce n'est pas en invectivant les jeunes arbitres qu'ils les aideront à progresser. Il convient que chacun leur laisse la possibilité d'un apprentissage serein dans des championnats qui ne doivent surtout pas être, en jeunes, des finales de championnat du monde. Il est indispensable que tous en prennent conscience et les entraîneurs en premier, quoique certains d'entre eux aient la même attitude regrettable avec leurs jeunes joueurs.

OTM:

M. Michel BOUCHENDHOMME rappelle que c'est désormais Mme WAESSEM qui assure la gestion de la formation et de l'examen départemental au sein du District.

Il indique que la formation est terminée et qu'il est actuellement procédé aux évaluations en pratique.

Il a été constaté une détérioration de la tenue des feuilles de marque.

M. CATTELLE demande qu'une étude soit faite des besoins des clubs en la matière et d'envisager, comme cela fut déjà fait de proposer une formation minimale qui serait faite au sein des clubs ou d'un groupe de clubs voisins.

Commission Technique :

En l'absence de M. ETIENNE, excusé, M. MAILLARD indique qu'un entraînement des sélections de District a eu lieu ce week-end. Et que tout est prêt pour les rencontres 3x3 des journées Danièle DEWEVRE qui se tiendront le 20 prochain à Hem.

Tout se passe bien.

Rappel est également fait des rencontres des sélections départementales qui rencontreront les sélections du Pas de Calais le 27 janvier à Arras et le 27 février à Flers Pont, les filles jouant à 14 h 30 et les garçons à 16 h 30.

Trésorerie :

En l'absence de M. HOUDAER, excusé, M. CATTELLE indique que la comptabilité reste saine.

M. MAILLARD déplore que certains clubs n'aient toujours pas réglé leurs factures, malgré de multiples rappels, et ce sans explication aucune.

Secrétariat :

M. CATTELLE rappelle que Melle MAILLARD est toujours souffrante et lui adresse ses vœux de prompt rétablissement, vœux auxquels se joignent les membres du CD.

Il demande aux membres du CD d'aider, dans toute la mesure de leurs possibilités, à pallier aux inconvénients et difficultés résultant de cette absence de secrétaire.

M. MAILLARD rappelle une nouvelle fois que les dérogations concernant les championnats de District doivent être adressées au District et non au CDNBB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Pour le District Terrien,
le Président,
A. CATTELLE